

Intervention sur le règlement intérieur du conseil de Paris

On ne peut pas dire que cette délibération puisse susciter un immense grand débat. On est très loin des débats justement sur l'enjeu de renforcer le rapport des citoyens avec leurs représentants. On est très loin des grands débats qu'on devrait avoir justement sur la critique du fonctionnement de nos institutions de la Cinquième République, donc je n'ai pas à vous faire hélas, une belle intervention sur ce qu'il faudrait faire pour au contraire avoir une Sixième République, plus précisément sur cette délibération.

J'entends ce que dit l'opposition sur le fait qu'il faudrait des horaires compatibles avec les emplois salariés. Mes chers collègues, on touche quand même une indemnité qui est costaud. Vous savez à combien il est, quand même, le revenu médian, le salaire médian en France ? A 1.700 euros ! Donc rien qu'avec notre indemnité d'élu, on est largement au-dessus de ce que touche plus de la moitié de la population.

Donc, j'espère, mes chers collègues, que chacun d'entre vous a pris ses dispositions pour au moins ne travailler qu'à mi-temps, et qu'au vu de l'indemnité des élus, vous consacrez au moins un mi-temps à votre mandat d'élu ! Et en plus, le cadre de la loi vous permet par ailleurs d'avoir une autorisation d'absence ! Je n'entends pas vos interpellations.

Même quand on travaille dans le privé, on doit pouvoir exercer son emploi à mi-temps. Ou alors, mes chers collègues, c'est que vous êtes sacrément gourmand au niveau des pépettes ! Mais oui, parce que le problème est là ! Enfin ! En quoi est-ce impossible de pouvoir y assister ?

Par contre, moi, je vous le dis : j'ai essayé, au début du mandat. Il y a même une semaine où j'ai fait l'intégralité des commissions. Bon. Et puis après, c'est vrai que ces derniers temps, j'étais beaucoup plus absente à la première. Pourquoi ? Parce que c'était une chambre d'enregistrement. Moi, je viens à une commission si j'ai le sentiment que vraiment, on va pouvoir y travailler. C'est ça qui va me motiver, parce qu'on va avoir la possibilité vraiment d'aller plus au cœur des problématiques, et pas simplement faire le pré-Conseil, donc l'enregistrement. Et bon, on s'informe grosso modo sur quoi vont batailler les différents groupes, que va prévoir de répondre l'Exécutif et puis, la petite négociation qui permettra de faire passer tel vœu ou tel amendement. Si c'est cela, une commission, excusez-moi ! Bon, OK, on ira pour ne pas perdre nos pépettes. Voilà, donc c'est fort peu intéressant de voir la démocratie et le débat politique sous cet angle.

Pour autant, j'estime qu'au vu de la nature de nos indemnités, c'est quand même le moins du monde que d'être présent, assidu, et je partage totalement les arguments qui ont été donnés par Nicolas BONNET-OULALDJ, de la part des rangs de ceux qui

fustigent l'absentéisme des salariés, notamment quand il s'agit des catégories C qui sont en souffrance au travail. Franchement de qui se moque-t-on ?

Donc oui, je voterai sans aucun enthousiasme cette délibération, mais je souhaite vraiment que ces commissions ne soient pas que des chambres d'enregistrement, qu'elles puissent aussi, à un moment donné, donner l'occasion aussi, pourquoi pas, à des auditions de personnalités extérieures par rapport à des sujets. Finalement, entre la commission qui est vraiment au cœur de l'ordre du jour du Conseil de Paris et le format de la mission d'information et d'évaluation, on pourrait, dans le cadre des commissions, avoir quelque chose d'un petit peu plus grand angle, qui pourrait permettre à ce que dans chaque commission, chaque mois, un sujet puisse être vu sous un autre angle.

Mais voilà, évidemment, ce que je ne peux que conseiller à tous les collègues qui viennent d'être élus au Conseil régional c'est de démissionner de votre mandat de Conseil de Paris, ça vous laissera plus de temps ou de votre mandat de Conseil régional pour vous consacrer pleinement à l'un ou à l'autre. Moi, déjà, j'ai du mal avec juste le seul mandat de Conseil de Paris à pouvoir honorer tout ce que cela implique. Je n'arrive pas... Je suis très admirative de vous tous. Je n'arrive pas à savoir comment est-ce que vous vous organisez pour pouvoir le faire quand vous avez deux mandats à exercer. Je vous trouve vraiment brillantissimes là-dessus !

Non, il y a certains collègues ici présents qui ont deux mandats.

Je vous remercie.